

[Text]

Professor Thomson: Yes, I suppose in international law they are international all right. In your own province you may remember that there was some difficulty about co-operation, I think in forest fighting measures, and for a long time the Department of External Affairs refused to allow New Brunswick to ratify an agreement with the State of Maine, I think it was, and eventually in very recent years it was allowed to go through. There is no doubt about it that this is an area where there are going to be a lot more activities than in the past. Again it may be necessary to set up some kind of joint instruments where you would have representatives of the provinces and then also some representation from the federal government or some kind of overseeing by the federal government, and I think this is all quite natural; I think it is a natural trend. I am inclined to say it is part of the partial integration of the United States and Canada. I do not think it is the kind of integration that is likely to be a risk for our national sovereignty but certainly this kind of co-operation is going to become more and more necessary. I find, particularly on the American side, that there is not the appreciation of the necessity for this kind of close co-operation and very handy rules back and forth. If we had some kind of joint organization, I think probably the passing of the frontier would be a lot easier and a less painful process.

Mr. Fairweather: I remember when I had an office in New Brunswick going to Augusta with other ministers of the province to deal with the trucking problem because of the common border and the movement of trucks. The officials in Augusta tried to do some checking on when there had ever been a provincial delegation to the State of Maine to deal with a problem that was common to the State and the Province. I was not trying to set foreign policy, by the way. I would have been glad to go to Ottawa before I went to Augusta and followed any of the other niceties but there are arrangements that have to be made because trucks move about.

Professor Thomson: One of the difficulties in this respect is that a lot of those regulations are federal

[Interpretation]

étroits, les problèmes du camionnage entre États et du camionnage international constituent réellement des problèmes qui se posent sur le plan province-État et non pas sur le plan international.

M. Thomson: Oui, je suppose qu'en droit international ces rapports sont tout à fait de nature internationale. Si vous vous souvenez bien, vous avez rencontré des difficultés dans le domaine de la collaboration pour la lutte contre les incendies de forêts et pendant longtemps, le ministère des Affaires extérieures a refusé de permettre au Nouveau-Brunswick de ratifier un accord avec l'État du Maine, je crois qu'il s'agissait de ce dernier, et éventuellement, dans les années dernières, cet accord a reçu le feu vert. Il n'y a pas de doute que dans ce domaine, nous allons voir dans l'avenir, beaucoup plus d'activités que dans le passé. A nouveau, il deviendra peut-être nécessaire d'établir des moyens conjoints, des organismes où des représentants des provinces et, aussi, du gouvernement fédéral ou avec l'institution de quelque surveillance de la part du gouvernement fédéral, je crois que c'est là une situation tout à fait normale; je crois qu'il s'agit là d'une tendance tout à fait naturelle. Je serais porté à dire qu'il s'agit là d'un aspect d'une intégration partielle des États-Unis et du Canada. Je ne crois pas qu'il s'agisse là du genre d'intégration qui puisse mettre en danger notre souveraineté nationale, mais certainement ce genre de collaboration deviendra de plus en plus nécessaire. Je crois que particulièrement, du côté américain, on n'apprécie pas suffisamment la nécessité de ce genre de collaboration étroite et de l'utilité de ces règlements commodes qui permettent des échanges, des allées et venues. Si nous disposions de quelques organisations conjointes, je pense que probablement, la traversée de la frontière serait beaucoup plus facile et beaucoup moins ardue qu'à l'heure actuelle.

M. Fairweather: Je me souviens que, lorsque j'avais un bureau au Nouveau-Brunswick, il me fallait aller à Augusta avec d'autres ministres de la province pour traiter de problèmes de camionnage à cause de cette frontière commune et du trafic des camions. Les fonctionnaires à Augusta ont essayé de se renseigner pour savoir s'il n'y avait jamais eu une délégation provinciale envoyée dans l'État du Maine pour traiter d'un problème qui était commun à l'État et à la province. Je n'essayais pas de diriger la politique étrangère du pays. J'aurais préféré aller à Ottawa avant de me rendre à Augusta et suivre toutes les finesses des formalités, mais il y a des accords qui doivent être passés, car les camions ne restent pas immobiles.

M. Thomson: A ce sujet, l'une des difficultés qui se présentent, c'est qu'il y a un grand nombre de ces